
Norme internationale



8015

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Dessins techniques — Principe de tolérancement de base

Technical drawings — Fundamental tolerancing principle

Première édition — 1985-12-15

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 8015:1985](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f0228765-d091-42dc-ad54-f2c7ffc8c25b/iso-8015-1985)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f0228765-d091-42dc-ad54-f2c7ffc8c25b/iso-8015-1985>

CDU 744.4 : 621.753.1

Réf. n° : ISO 8015-1985 (F)

Descripteurs: dessin, dessin industriel, tolérance de dimension, tolérance angulaire, tolérance de forme, tolérance de position.

Prix basé sur 5 pages

13 000 117

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 8015 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 10, *Dessins techniques*.

ISO 8015:1985

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Dessins techniques — Principe de tolérancement de base

1 Objet

La présente Norme internationale spécifie le principe de la relation entre les tolérances dimensionnelles (linéaires et angulaires) et les tolérances géométriques.

2 Domaine d'application

Le principe spécifié doit être appliqué sur les dessins techniques et les documents connexes aux

- cotes linéaires et à leurs tolérances;
- cotes angulaires et à leurs tolérances;
- tolérances géométriques;

qui définissent, pour chaque élément d'une pièce, les quatre aspects suivants :

- dimension;
- forme;
- orientation;
- position.

3 Références

ISO 286/1, *Système ISO de tolérances et d'ajustements — Partie 1 : Base des tolérances, écarts et ajustements.*¹⁾

ISO 1101, *Dessins techniques — Tolérancement géométrique — Tolérancement de forme, orientation, position et battement — Généralités, définitions, symboles, indications sur les dessins.*

ISO 2692, *Dessins techniques — Tolérancement géométrique — Principe du maximum de matière.*²⁾

4 Principe d'indépendance

Chaque exigence dimensionnelle ou géométrique spécifiée sur un dessin doit être respectée en elle-même (indépendamment), sauf si une relation particulière est spécifiée.

Ainsi, sans relation spécifiée, la tolérance géométrique s'applique sans tenir compte de la dimension de l'élément, et les deux exigences sont traitées comme étant indépendantes.

En conséquence, si une relation particulière entre

- la dimension et la forme, ou
- la dimension et l'orientation, ou
- la dimension et la position

est exigée, elle doit être spécifiée sur le dessin (voir chapitre 6).

5 Tolérances

5.1 Tolérances dimensionnelles

5.1.1 Tolérances linéaires

Une tolérance linéaire limite uniquement les dimensions locales réelles (mesure entre deux points) d'un élément mais pas ses écarts de forme (par exemple, écarts de circularité et de rectitude d'un élément cylindrique, ou écarts de planéité de deux surfaces planes parallèles). (Voir ISO 286/1.)

Cependant, les écarts de forme doivent être limités par les critères suivants :

- tolérances de forme indiquées, individuellement;
- tolérances géométriques générales;
- exigence d'enveloppe.

NOTE — Dans le cadre de la présente Norme internationale, un élément unique consiste en une surface cylindrique ou en deux surfaces planes parallèles.

Il n'y a pas de limitation de la relation entre les éléments individuels par les tolérances linéaires. Par exemple, la perpendicularité des côtés d'un cube n'est pas limitée et ainsi il est nécessaire de la limiter par une tolérance de perpendicularité dont la valeur est imposée par une exigence technique.

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 286-1962.)

2) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO 1101/2-1974.)

5.1.2 Tolérances angulaires

Une tolérance angulaire, spécifiée en unité de mesure angulaire, limite uniquement l'orientation générale des lignes ou des éléments linéaires de surfaces mais pas leurs écarts de forme (voir figure 1).

L'orientation générale de la ligne dérivée de la surface réelle est l'orientation de la ligne en contact de forme géométrique parfaite (voir figure 1). La distance maximale entre cette ligne en contact et la ligne réelle doit être la plus faible possible.

Cependant, les écarts de forme doivent être limités par les critères suivants :

- tolérances de forme indiquées individuellement ;
- tolérances géométriques générales.

5.2 Tolérances géométriques

Les tolérances géométriques limitent l'écart de l'élément par rapport à

- sa forme, ou
- son orientation, ou
- sa position,

théoriquement exacte, sans tenir compte de la dimension de l'élément.

Les tolérances géométriques s'appliquent donc indépendamment des dimensions locales réelles des éléments individuels (voir chapitre 4). Les écarts géométriques peuvent atteindre leur maximum, que les sections transversales des éléments considérés soient ou non à leur dimension au maximum de matière.

Par exemple, un arbre dont toutes les sections sont au maximum de matière, peut avoir une forme lobée à l'intérieur de la tolérance de circularité et peut aussi être cintré de la valeur de la tolérance de rectitude [voir figures 2a) et 2b)].

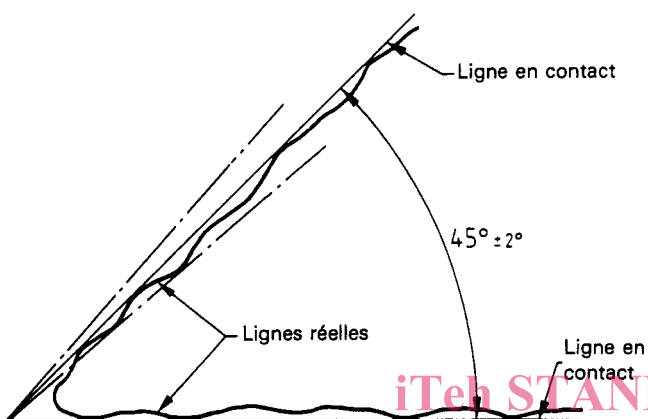
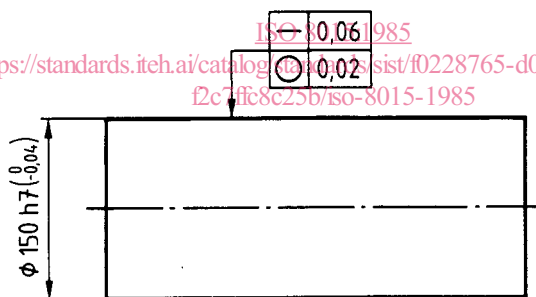
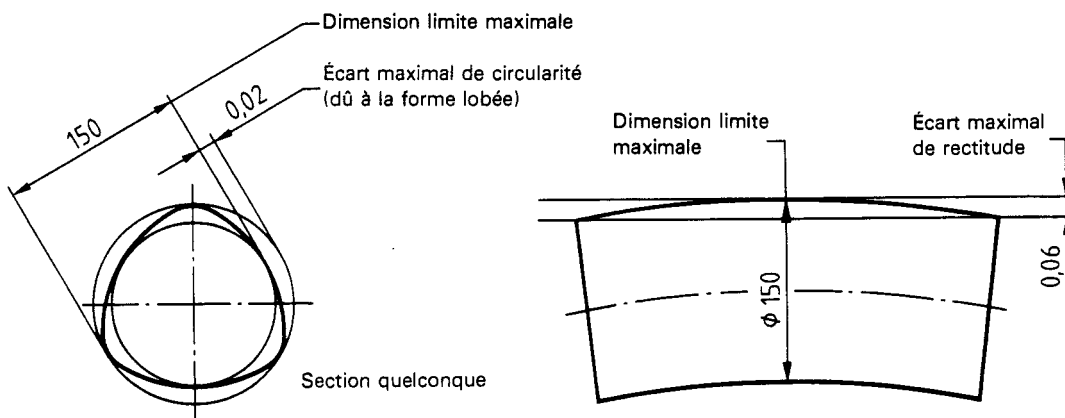


Figure 1

ISO 8015-1985
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f0228765-d091-42dc-ad54-f2c7ff8c255b/iso-8015-1985>



a) Indication sur le dessin



b) Interprétation

Figure 2

6 Interdépendance entre la dimension et la géométrie

L'interdépendance entre la dimension et la géométrie peut être impliquée par

- l'exigence d'enveloppe (voir 6.1);
- le principe du maximum de matière (voir 6.2).

6.1 Exigence d'enveloppe

L'exigence d'enveloppe peut être appliquée à un élément isolé, soit un cylindre, soit un élément établi par deux surfaces planes parallèles (élément de dimension). Cela implique que l'enveloppe de forme parfaite à la dimension au maximum de matière de l'élément ne doit pas être dépassée.

L'exigence d'enveloppe peut être indiquée soit

- par le symbole \textcircled{E} à la suite de la tolérance linéaire [voir figure 3a)], soit
- par référence à une norme appropriée qui évoque l'exigence d'enveloppe.

Exemple: Exigence d'enveloppe appliquée à un élément cylindrique

a) Indication sur le dessin



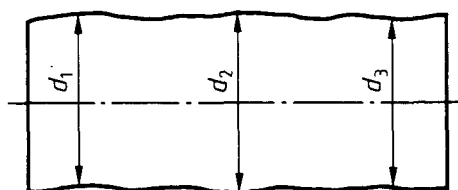
Figure 3a)

b) Exigences fonctionnelles :

- La surface de l'élément cylindrique ne doit pas dépasser l'enveloppe de forme parfaite à la dimension au maximum de matière de $\phi 150$.
- Aucune dimension locale réelle ne doit être inférieure à $\phi 149,96$.

Ceci implique que la pièce réelle doit respecter les exigences suivantes :

- chaque diamètre local réel de l'arbre doit rester dans la tolérance dimensionnelle de 0,04 et peut donc varier entre $\phi 150$ et $\phi 149,96$ [voir figure 3b)] ;



d_1, d_2, d_3 : diamètres locaux réels

Figure 3b)

— l'arbre entier doit rester dans la limite de l'enveloppe cylindrique de forme parfaite et de $\phi 150$ [voir figures 3c) et 3d)].

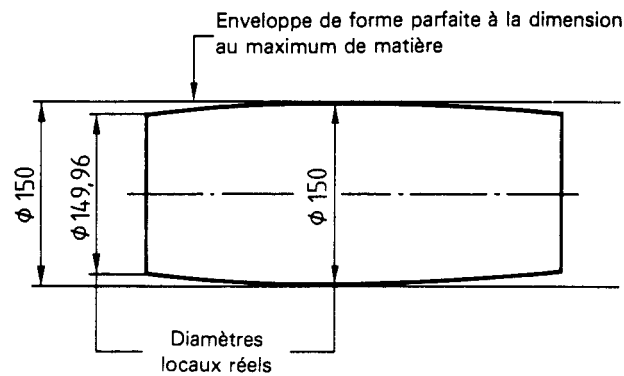


Figure 3c)



Figure 3d)

Il s'ensuit que l'arbre doit être parfaitement cylindrique quand tous les diamètres locaux réels sont à la dimension au maximum de matière, soit $\phi 150$ [voir figure 3e)].

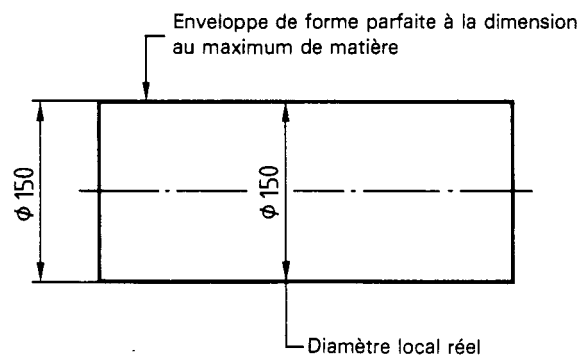


Figure 3e)

6.2 Principe du maximum de matière

Si pour des raisons économiques et fonctionnelles, l'interdépendance entre la dimension et l'orientation ou position de(s) (l')élément(s) s'avère nécessaire, le principe du maximum de matière \textcircled{M} peut être appliqué (voir ISO 2692).

7 Applications sur les dessins

7.1 Indications complètes sur les dessins

Le dessin devrait spécifier les tolérances dimensionnelles et géométriques nécessaires pour définir complètement la pièce pour sa fonction.

7.2 Indication

Les dessins pour lesquels le principe d'indépendance s'applique doivent être identifiés par l'indication suivante, à l'intérieur ou près du cartouche.

Tolérancement ISO 8015

Cette indication doit être complétée par la référence à une norme appropriée relative aux tolérances géométriques générales ou à d'autres documents associés.

Certaines normes nationales (qui devraient être référencées sur le dessin) spécifient que l'exigence d'enveloppe pour des éléments isolés est de règle et n'est pas, de ce fait, spécifiée séparément sur le dessin.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8015:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f0228765-d091-42dc-ad54-f2c7ffc8c25b/iso-8015-1985>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 8015:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/f0228765-d091-42dc-ad54-f2c7ffc8c25b/iso-8015-1985>